



Service public de la Formation continue,
de l'orientation et de la certification :
Un enjeu fondamental pour l'emploi

Une situation de l'emploi dramatique...

Avec plus de 23 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans la zone euro a atteint 9,9 % en janvier 2011, son plus haut niveau depuis dix ans (Eurostat mars 2011). La France ne déroge pas à cette situation et compte dorénavant 4 500 000 demandeurs d'emploi (Insee juin 2011), soit 675 000 de plus qu'à l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Si toutes les catégories de population sont touchées, ce sont surtout les jeunes de moins de 25 ans - un quart d'entre eux sont privés d'emploi - les femmes et les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus - le report de l'âge légal de la retraite a entraîné une augmentation de 15 % - qui paient le plus lourd tribut. Plus alarmant encore, le chômage de longue durée progresse, éloignant de plus en plus de salariés de l'emploi. Malgré les effets de manche de Xavier Bertrand, le taux de chômage ne devrait pas baisser d'autant que le MEDEF espère obtenir du gouvernement l'autorisation de licencier sans obligation...

... à laquelle le gouvernement n'apporte aucune réponse.

Les deux engagements du Service de Formation, dans le cadre de la politique sociale qui concerne l'ensemble de la population, le Service de Formation continue et le Service de Certification, sont de garantir à tous les citoyens le droit à la formation et à la certification. Ces deux engagements sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Ils constituent le socle d'une politique de formation et de certification qui vise à améliorer les compétences et les qualifications des citoyens, à favoriser l'insertion professionnelle et à lutter contre le chômage de longue durée.

Service public de la Formation continue, de l'orientation et de la certification : Un enjeu fondamental pour l'emploi

lundi 17 octobre 2011, par [matthias](#)



Une situation de l'emploi dramatique...

Avec plus de 23 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans la zone euro a atteint 9,9 % en janvier 2011, son plus haut niveau depuis dix ans (Eurostat mars 2011). La France ne déroge pas à cette situation et compte dorénavant 4 500 000 demandeurs d'emploi (Insee juin 2011), soit 675 000 de plus qu'à l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Si toutes les catégories de population sont touchées, ce sont surtout les jeunes de moins de 25 ans - un quart d'entre eux sont privés d'emploi - les femmes et les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus - le report de l'âge légal de la retraite a entraîné une augmentation de 15 % - qui paient le plus lourd tribut. Plus alarmant encore, le chômage de longue durée progresse, éloignant de plus en plus de salariés de l'emploi. Malgré les effets de manche de Xavier Bertrand, le taux de chômage ne devrait pas baisser d'autant que le MEDEF espère obtenir du gouvernement l'autorisation de licencier sans obligation...

Lire la suite de notre dossier :



Service public de la Formation continue, de l'orientation et de la certification : **Un enjeu fondamental pour l'emploi**

Une situation de l'emploi dramatique...

Avec plus de 23 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans la zone euro a atteint 9,9 % en janvier 2011, son plus haut niveau depuis dix ans (Eurostat mars 2011).

La France ne déroge pas à cette situation et compte dorénavant 4 500 000 demandeurs d'emploi (au 6 juin 2011), soit 675 000 de plus qu'à l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée.

Si toutes les catégories de population sont touchées, ce sont surtout les jeunes de moins de 25 ans – un quart d'entre eux sont privés d'emploi – les femmes et les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus – le report de l'âge légal de la retraite a entraîné une augmentation de 15 % – qui paient le plus lourd tribut.

Plus alarmant encore, le chômage de longue durée progresse, éloignant de plus en plus de salariés de l'emploi.

Malgré les effets de manche de Xavier Bertrand, le taux de chômage ne devrait pas baisser d'autant que le MEDEF espère obtenir du gouvernement l'autorisation de licencier sans obligation de reclassement !

... à laquelle le gouvernement n'apporte aucune réponse.

Loin des engagements du Grenelle de l'insertion, dans le droit fil de la polémique lancée par Laurent Wauquiez sur le travail gratuit, le député UMP Marc-Philippe Daubresse préconise un contrat unique d'insertion de 7 h hebdomadaire tandis que le gouvernement annonce la création de 15 000 places de formation supplémentaires pour les jeunes et 20 000 contrats aidés en plus des 5 000 annoncés en février dernier.

Ainsi, plutôt que de leur proposer de véritables contrats de travail, le gouvernement cherche à contraindre les privés d'emploi, les travailleurs pauvres à accepter des « petits boulots », favorisant l'existence d'une main-d'œuvre bon marché tout en masquant ses véritables responsabilités ainsi que celles des entreprises.

Il est certes plus facile de créer la suspicion sur les bénéficiaires du RSA, d'organiser la chasse aux pauvres et aux privés d'emploi, plutôt que de taxer le travail précaire et les revenus financiers. La défiscalisation des heures supplémentaires détaxées, au deuxième trimestre 2010, a permis aux entreprises de cumuler 186 millions d'heures supplémentaires, ce qui équivaut à 400 000 emplois à temps plein !